

Séance du : 9 juin 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt trois le 9 juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :**Absents Excusés :**

Absent : BLAZEVIC Harry

Date de convocation : 02/06/2023

Date d'affichage : 02/06/2023

**OBJET : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

Vu les circulaires du 26 octobre 2001, 18 février 2002, 16 juillet 2003 et 27 janvier 2004 relatives aux Correspondants Défense,

M. Emmanuel FORESTIER ne faisant plus parti du Conseil Municipal, Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'il convient de désigner un « correspondant défense » ;

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la défense, les élus et les concitoyens ;

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

- **CANDIDAT** : GRANGÉ David

- **RESULTAT DU VOTE**

- Nombre de votant : 13
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 13
- Nombre de voix : 13

- **PROCLAME GRANGÉ David élu à l'issu du 1er tour de scrutin, en qualité de Correspondant Défense de la commune de Lavoûte-sur-Loire,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus